

Impressions Soudanaises

CONFÉRENCE DE M. LE LIEUTENANT LANREZAC
du 24^e de ligne,
ancien Officier d'ordonnance du Général de Trentinian.

SÉANCE PUBLIQUE DU 11 DÉCEMBRE 1904

PRÉSIDENTE DE M. LE COLONEL PIETTE
Directeur du Génie.

Allocution du Président.

MESDAMES, MESSIEURS,

La jeune et vaillante société : *La France Colonisatrice* m'ayant fait le grand honneur de m'appeler à présider cette brillante réunion, je dois tout d'abord remercier ses Membres, et en particulier son actif et sympathique Président, d'avoir pensé à moi. J'en suis très touché, et je dois avouer que je me sens peu digne d'un tel honneur, car, malgré tout l'intérêt que je porte au développement de la colonisation, il ne m'a jamais été donné de fouler le sol de notre domaine colonial, pourtant si vaste, si varié et si attrayant.

Mais ma sympathie est grande pour les jeunes officiers qui, comme M. le lieutenant Lanrezac — en qui je suis heureux de retrouver le fils d'un de mes camarades d'études, le brillant colonel du 119^e — n'hésitent pas à affronter les rigueurs et les dangers des climats tropicaux pour fortifier et étendre l'action extérieure de la République française; qui ne craignent pas de passer leurs plus belles années au milieu de peuples primitifs, au voisinage de tribus turbulentes, souvent hostiles, à la limite de la zone où viennent en contact la civilisation européenne et l'influence musulmane, qui se disputent la prépondérance sur les races inférieures.

Je les admire et je les envie, ces jeunes gens que l'inconnu attire, et qui vont porter au loin et tenir haut et ferme le Drapeau de la France!

Je les envie aussi de n'avoir éprouvé que par l'étude de l'histoire et par les récits de leurs pères, les angoisses de l'Année terrible, comme nous, leurs anciens, éprouvions

dans notre enfance les navrantes impressions de Leipsig ou de Waterloo.

Je les envie de coopérer à la marche incessante en avant, condition indispensable de l'existence des nations civilisées, inexorable et mystérieuse de la nature, qui fait de la lutte, des épreuves et des périls, le principe de la vie et de la prospérité.

A eux les vastes espaces, les nobles ambitions, à eux l'avenir !

Le lieutenant Lanrezac a séjourné pendant deux ans, d'abord comme officier d'ordonnance du général de Trentinian, puis comme organisateur d'une compagnie de gardes-frontières, dans la partie septentrionale de notre belle colonie du Sénégal.

Il a beaucoup vu et beaucoup observé, il va nous raconter ses impressions ; je m'excuse d'avoir retardé trop longtemps le récit que nous sommes tous impatients d'entendre.

M. le lieutenant Lanrezac, vous avez la parole.

La Conférence

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est avec une certaine émotion que je prends la parole devant un public aussi nombreux, aussi choisi, dans cette salle où tant de hardis voyageurs, d'illustres explorateurs m'ont déjà précédé. Je fais donc appel à toute votre bienveillance. Je viens ici, avec une grande bonne volonté, essayer de vous donner une vue d'ensemble des pays soudanais, ces pays qui, plus que tous les autres, doivent vous intéresser.

L'Afrique occidentale française, en effet, n'est pas seulement pour vous un client futur ; les liens si glorieux et si doux du souvenir vous attachent à cette France lointaine et vous ne devez pas oublier que ce sont vos ancêtres qui, unis aux Dieppois, jetèrent sur cette côte, alors si mystérieuse, si effrayante, les premiers fondements d'un véritable Empire.

Rouennais et Dieppois donnèrent même au monde le spectacle d'une colonie fondée, administrée, défendue par l'initiative privée. De pareils actes d'énergie, d'initiative, d'audace sont loin d'être rares dans l'histoire normande.

Laissez-moi vous dire aussi, en passant, qu'ici comme partout où ils colonisèrent, les Rouennais surent traiter avec tant de bonté les indigènes avec lesquels ils entrèrent en relation, que longtemps après leur départ du Sénégal, un roi, un *fama* du pays, disait au gouverneur :

« Nous te considérons comme le descendant des anciens Français qui étaient bons et justes, tenaient toujours la parole donnée et ne savaient point mentir. »

Au commencement de cette année, un lieutenant d'infanterie coloniale, M. Schwartz, vous a montré, en termes émus, le charme, la poésie de la brousse. A sa suite, vous avez traversé tout le Soudan français. Aujourd'hui, je veux essayer de vous donner une idée d'ensemble de ce pays en vous le montrant tel qu'il est. Les terres soudanaises, qui nous apparaissent dans les brumes de l'éloignement, sont encore, malheureusement, fort mal connues en France et la faute en est peut-être à ceux qui ont, dans leurs livres, décrit ces contrées. La moitié des auteurs, en effet, les dépeignent sous les aspects les plus brillants ; à les entendre, le Soudan est un nouvel Eldorado, où il suffit de se baisser pour ramasser une fortune. Les autres écrivains, au contraire, nous représentent cet amas de pays comme un immense désert brûlé du soleil, véritable terre d'Enfer où la mort seule peut dominer.

En réalité, ni terre de rêve, ni terre de mort, le Soudan est une contrée comme toutes les autres. Elle a, certes, ses richesses, mais celles-ci ne s'offrent pas à qui veut les prendre, et pour les conquérir il ne suffit pas d'avoir de l'énergie, de la santé, d'avoir la volonté de vaincre les obstacles qui se dressent devant soi, il faut, — et c'est là le principal, — être armé pour la lutte économique, c'est-à-dire avoir des capitaux.

Je n'insiste pas sur cette nécessité trop évidente, mais permettez-moi, avant d'entrer dans le cœur de mon sujet, d'attirer votre attention sur un point spécial.

A ma rentrée du Soudan, beaucoup de gens m'ont soutenu que le Soudan n'avait et n'aurait jamais aucune valeur pour nous, qu'il ne nous avait jamais rien rapporté, tandis qu'au contraire nous avions dû, pour le conquérir, consentir de lourds sacrifices tant en hommes qu'en argent.

Je ne veux nullement trancher ici la question de savoir si un grand peuple doit ou non avoir des colonies, mais je désire vous faire remarquer que les pays sont de grands êtres organisés et que, comme ces derniers, ils obéissent à la loi de l'évolution. Ce n'est pas en un jour que des pays, nés d'hier à la vie, peuvent s'adapter à de nouvelles conditions sociales et économiques. Il faut par la création de nouveaux débouchés augmenter la production, améliorer les voies de communication, les moyens de transport. Il faut ici laisser le temps accomplir son œuvre, avoir beaucoup de patience, de cette patience qui nous manque un peu, à nous autres Français, et qui permet d'attendre avec confiance l'avenir.

Je ne veux nullement jouer au prophète et prédire à

l'Afrique occidentale française une prospérité sans égale, un développement économique merveilleux, mais le Soudan est une colonie encore trop jeune pour qu'on puisse dès maintenant apprécier sa valeur.

En tous cas, je crois que lord Salisbury s'est étrangement trompé quand il déclarait à la Chambre des communes fort ironiquement :

« Le coq gaulois peut être content, nous lui avons laissé en « Afrique beaucoup de sable à gratter. »

Certes, du sable, il y en a dans la colonie qui nous occupe, mais il n'y a pas que cela, c'est ce que je vais essayer de vous démontrer.

L'ensemble des pays constituant l'Afrique occidentale française forme trois régions bien distinctes, étagées du Nord au Sud et courant en bandes ininterrompues de l'Est à l'Ouest, du lac Tchad à la côte sénégalienne. Ces trois bandes diffèrent complètement les unes des autres et c'est bien à tort qu'on représente le Soudan français comme un désert, bordé au sud par d'immenses forêts mystérieuses et impénétrables.

La première de ces bandes sert de transition entre le Soudan proprement dit et l'hinterland algérien. Le pays qui manque d'eau, n'est pas riche, malgré la fertilité du sol. A part quelques grands arbres, placés généralement près des villages, seuls des buissons épineux de gommiers et d'acacias rompent la monotonie des paysages.

Cependant cette région n'est pas entièrement dénuée de tout coin pittoresque et les bassins supérieurs des marigots, — on appelle ainsi les fleuves soudanais, — offrent quelques sites vraiment beaux. En effet, le lit, généralement à sec, serpente à travers des amoncellements de rochers et le sable jaune qui en forme le fond, pique ça et là une note crue dans les blocs noirâtres.

La bande qui suit celle que je viens de décrire, est en réalité une zone de transition. Elle n'a ni le climat saharien, ni la végétation exubérante du Sud. Elle comprend surtout de vastes plateaux, légèrement ondulés, d'une altitude moyenne de 400 mètres environ et parsemés de blocs de rochers schisteux, généralement en forme de table.

Ces plateaux sont couverts, en dehors des espaces cultivés, par une forêt continue d'arbres en général peu élevés et clair-semés, au pied desquels poussent des herbes hautes ou brûlées suivant la saison ; tel est l'aspect de la brousse, et on ne peut se faire une idée du charme profond, de l'attrait puissant qu'elle exerce sur ceux qui la parcourent.

Les arbres de grande taille et de dimensions colossales sont déjà plus nombreux que dans la première zone. Ce sont des baobabs aux troncs énormes, au pied desquels les tribus

nomades aiment à établir leur campement. Ces arbres sont précieux pour les noirs, car avec leurs écorces ils font des cordes, et les fruits, d'une saveur acidulée, semblables à des



La forêt tropicale au Soudan.

Cliché de la « Dépêche Coloniale Illustrée ».

rats de très grosses dimensions suspendus par la queue, forment, dans les années de disette, la base de la nourriture

de certaines tribus. Très haut perchés, ils sont assez difficiles à cueillir, sauf pour les singes qui en font une grande consommation, ce qui explique le nom de *pain de singe* donné par les indigènes à ces fruits.

A côté des baobabs, on rencontre des fromagers, à l'écorce hérissée de pointes, aux fruits floconneux qui donnent une soie végétale malheureusement inutilisable. Les indigènes emploient ces arbres pour faire de longues pirogues de 18 à 20 mètres qui sont fort étroites et qui flottent sur le Niger.

Vous devez être étonnés de ne m'entendre vous parler ni de l'Arbre-à-huile qui est une espèce de palmier, ni de l'Arbre-à-pain, ni du Colatier dont les produits sont si nécessaires aux noirs. C'est que ces arbres ne poussent guère que dans la troisième zone, celle qui appartient au monde équatorial et qui borde les possessions côtières étrangères ou françaises dont elle est l'arrière-pays. Je ne vous donnerai aucun détail sur cette région, dans laquelle je ne suis jamais allé. Je me contenterai de vous rappeler que dans cette partie du Soudan les eaux abondent et que la saison des pluies y est fort longue.

Au Soudan, en effet, il y a deux saisons bien distinctes et l'aspect du sol change prodigieusement avec celles-ci. C'est même ce phénomène qui vous explique les diversités d'appréciation sur ce pays. Telle route qui, en saison sèche, vous est apparue comme un chemin large et poudreux, traversant de grandes clairières brûlées, devient en quelques semaines un étroit sentier entre deux haies de verdure éclatante. Arbres et hautes herbes se mêlent en d'épais fourrés. Partout des fleurs au parfum exquis embaument l'atmosphère. Toutes les petites dénivellations se remplissent d'eau. Les villages eux-mêmes deviennent méconnaissables, car les cases sont enfouies dans la verdure et disparaissent au milieu des hautes tiges de mil et de maïs, atteignant parfois 4 ou 5 mètres de haut. Paysage de rêve ou de mort suivant la saison. La première commence au mois d'octobre. De 22°, la température, par des accroissements journaliers, passe à 35° à l'ombre. Arrivent alors les pluies. Au début de l'hivernage, en juin, les tornades, — c'est ainsi qu'on appelle les orages africains, — sont remarquables par la rapidité avec laquelle elles se forment, éclatent et disparaissent. Elles sont, surtout dans la zone du Nord, précédées de véritables rafales de sable et se terminent par des trombes d'eau contre lesquelles il est absolument impossible de se protéger. Généralement après chaque tornade du début de l'hivernage, il faut refaire au moins la toiture de sa case, bien heureux quand ce n'est pas la maison toute entière qu'il faut rebâtir.

La conséquence de ces variations sur le régime hydro-

graphique est facile à comprendre. En saison sèche, les fleuves importants n'ont, dans la partie moyenne de leurs cours, qu'un débit insignifiant, tandis que le bassin supérieur est à sec. Dans l'autre saison, au contraire, si le bassin supérieur continue à être généralement à sec, sauf quand il a plu, le cours moyen offre l'aspect d'un fleuve majestueux.

Le Sénégal et le Niger sont soumis à ce régime qui a — il n'est pas difficile de comprendre pourquoi — de graves inconvénients au point de vue des communications. Pour vous donner une idée de la différence entre les deux saisons, je vous citerai simplement cet exemple : Aux hautes eaux, j'ai mis quatre jours et demi pour aller de Saint-Louis à Kayes ; en saison sèche, pour faire le même trajet en sens inverse, j'ai mis deux mois environ, arrêt non compris.

Après vous avoir décrit l'aspect général des pays soudanais, il me reste à vous montrer celui des villages, malheureusement encore trop peu nombreux.

Quelle que soit la région où ils se trouvent, les villages soudanais présentent trois aspects distincts :

1° Celui d'une réunion de cubes en terre argileuse battue, entourés par des murs de même nature. Pas de fenêtres dans ces constructions. La seule ouverture est une porte assez basse qu'il faut franchir à demi courbé.

2° D'autres agglomérations sont formées par des cases rondes aux toits pointus, séparées les unes des autres par des clôtures d'épines et entourées généralement de cultures potagères.

3° Enfin, certains villages, particulièrement ceux où se trouve l'administrateur français, participent des deux types que je viens de vous définir. Tel est le village de Nioro, grosse bourgade de 3.000 habitants, dont le rôle commercial est très important. Placée, en effet, à 300 kilomètres de Kayes, elle est, après Tombouctou, le centre principal du commerce avec les Maures, tribus nomades qui peuplent, en beaucoup plus grand nombre qu'on ne le croyait, les « Déserts » qui s'étendent entre le Maroc et l'Algérie d'une part, et le Soudan de l'autre. Cette ville, que nous avons considérablement embellie, joua autrefois un rôle politique considérable, car elle fut la seconde capitale de l'Empire toucouleur d'El Hadj Omar et son fils y résidait plus volontiers qu'à Ségou. Le poste français qui en occupe le centre est le tata, l'ancienne forteresse d'Ahmadou. Plusieurs fois des drames sanglants se déroulèrent en cet endroit. Le monticule où sont braqués de petits canons a été élevé par nous sur les ruines de l'ancien réduit où Mountaya, assiégé par son frère Ahmadou, se fit sauter avec ses derniers fidèles, plutôt que de se rendre à

celui qui avait déjà mis à mort trois de leurs communs frères.

Les immenses contrées dont je viens de vous montrer l'aspect extérieur sont très fertiles, mais quelle que soit la région considérée, elle est peu peuplée ; nous verrons tout à l'heure pourquoi. En revanche, les animaux de toutes espèces, domestiques ou sauvages, y abondent.

L'éléphant est petit, sauvage ; il vit encore en troupeaux nombreux ; il a ses lieux d'habitation, son cimetière, ses routes nettement tracées. Les noirs, désireux de se procurer ses défenses, lui font une chasse inconsidérée qui pourrait bien amener la disparition de ce pachyderme. Ce serait très regrettable et il y aurait peut-être dès maintenant un essai intéressant à tenter, celui du dressage de l'éléphant sauvage. Je me hâte de vous dire que cet essai serait extraordinairement coûteux. Je ne crois pas que cela soit un obstacle invincible. Pourquoi ne pourrions-nous pas réussir ce que les Romains avaient déjà tenté avec succès ?

Parmi les animaux sauvages, l'autruche est encore plus intéressante que l'éléphant. Elle se domestique facilement et jadis les noirs qui habitent le long du Niger en possédaient tous quelques-unes qui allaient pâturer avec les troupeaux et logeaient, comme ces derniers, dans les cours séparant les cases d'habitation. Les plumes d'autruche étaient amenées à travers le désert à Tunis et à Tripoli. A l'heure actuelle, on ne trouve guère qu'exceptionnellement des autruches domestiques. Les dépouilles proviennent d'animaux tués et, si on n'y prend pas garde, cet oiseau disparaîtra du Soudan français, d'autant plus facilement que les indigènes recherchent les œufs pour les vendre comme objets de curiosité. En tous cas, les conditions d'exploitation d'une autrucherie sont au moins aussi favorables ici qu'au Cap, et on pourrait réaliser dans cette branche de jolis bénéfices, à condition toutefois de disposer d'un capital assez important, une centaine de mille francs au moins.

Le gouvernement français a bien fondé des autrucheries modèles à Goumbou et à Tombouctou, mais ces essais n'ont guère donné de bons résultats, car les parcs étaient placés sous la surveillance d'administrateurs qui n'avaient pas le temps de s'en occuper, et, d'autre part, le noir n'est pas très compétent en la matière.

Ici, comme d'ailleurs en toutes choses, il faut un apprentissage et on ne peut pas du jour au lendemain s'improviser éleveur d'autruche. C'est malheureusement là une vérité que nous avons trop longtemps méconnue, et il ne faut pas chercher ailleurs la cause de l'insuccès de bien des essais tentés par nous dans nos nouvelles colonies.

Je ne vous apprendrai sans doute rien en vous disant que les troupeaux de bœufs, de moutons, etc., sont très nombreux, surtout dans la première zone, celle qui confine au désert. Dans celle du Sud, au contraire, celle de la forêt, les animaux domestiques, sauf les poulets et les moutons, n'existent qu'à l'état d'exception.

Les voies de communication du Soudan français sont dans un état tout à fait rudimentaire et, seuls, les hommes, les animaux porteurs, bœufs, ânes, chameaux, peuvent parcourir les sentiers sablonneux et rocailleux coupés par les brusques et profondes dénivellations des marigots, sentiers qui, en zigzaguant à travers la brousse, relient les divers centres soudanais.

Nous allons passer rapidement en revue les différents moyens de transport utilisés en Afrique occidentale. La question en vaut la peine, car la solution de ce problème a, ainsi que je vous le montrerai, une importance capitale pour la France et en particulier pour vous, Rouennais.

Le cheval soudanais n'est employé que comme animal de selle. Petit, d'une agilité extrême, il a une très grande endurance et peut fournir sans fatigue de longues courses. Les indigènes très friands d'équitation n'ont pas de jour plus populaire que celui des courses folles, à plein galop, terminées par des arrêts brusques. Les peuplades nomades de la rive droite du Sénégal élèvent également et en assez grand nombre des chevaux plus estimés que ceux des noirs ; il n'est pas rare de voir un étalon maure valoir douze ou même quinze cents francs.

L'animal porteur par excellence, celui qui peut vivre dans toutes les régions, est l'âne, dont l'exposition de 1889 a rendu le type populaire en France (rue du Caire).

Après l'âne, le zébus ou bœuf à bosse est l'animal le plus employé pour les transports. Il porte des fardeaux plus lourds que l'âne, mais est aussi plus difficile à conduire, plus délicat, enfin il coûte plus cher. Les noirs ne l'utilisent jamais pour traîner des voitures, et l'essai de M. Noirot, administrateur du Foutah-Djalou, a complètement échoué ; l'obstacle principal à vaincre est le mauvais état des routes soudanaises et il est presque insurmontable.

Le chameau vient en dernier lieu, car les Soudanais l'emploient peu ; ce sont surtout les populations nomades du désert, Maures à l'Ouest, Touaregs à l'Est, qui utilisent ses services. Cela tient vraisemblablement à la constitution particulière de cet animal, constitution qui ne lui permet pas de supporter les climats humides et le livre sans défense aux attaques, toujours mortelles, d'une mouche spéciale. Bien qu'il aille lentement, le chameau peut parcourir de longs

espaces, car il marche très longtemps et est de plus d'une sobriété extrême. Dans certains cas, exceptionnels il est vrai, on a vu de ces animaux rester dix jours sans boire. Surtout porteur, il n'est guère employé comme monture par les Maures qui préfèrent le cheval et laissent le chameau aux femmes. Les Touaregs, au contraire, sont presque tous montés sur des méhara, chameaux coureurs obtenus jadis par sélection.

En réalité, les transports s'effectuent et s'effectueront encore à l'aide de porteurs indigènes. Les relations entre les divers centres soudanais ne sont, en effet, possibles qu'en saison sèche, c'est-à-dire justement à l'époque où les captifs ne peuvent pas travailler la terre.

D'autre part, nous avons vu quel débit irrégulier avaient les grands fleuves soudanais, coupés d'ailleurs de barrages naturels qui empêchent souvent la navigation. Le Sénégal et le Niger, qui se prolongent presque l'un l'autre, ainsi que les fleuves côtiers, seraient d'excellents moyens de communication s'ils pouvaient être améliorés, et en ce moment une mission étudie dans ce but le cours du Sénégal. Mais je suis persuadé que le vrai moyen de transport, celui qui nous permettra de tirer parti des richesses très réelles que renferme le Soudan, est la voie ferrée. M. Gallois, l'an dernier, vous a entretenu de cette question et il vous a montré avec quelle activité fébrile avançaient les différentes lignes qui doivent relier à la côte les bassins du Sénégal et du Niger. Quant à la ligne transcontinentale qui relie le Sénégal au Niger, elle est aujourd'hui à peu près terminée.

Je ne veux pas passer sous silence une expérience tentée par un pionnier africain, aussi hardi qu'entreprenant, M. Paul Dubois : celle des automobiles. Je me hâte de dire qu'elle n'a pas réussi parce que :

1° La machine-type n'était pas trouvée ; l'appareil moteur, trop bas, s'emplissait bientôt de sable ;

2° Le sol étant très sablonneux par place, les roues s'enfonçaient et la voiture n'avancait plus ;

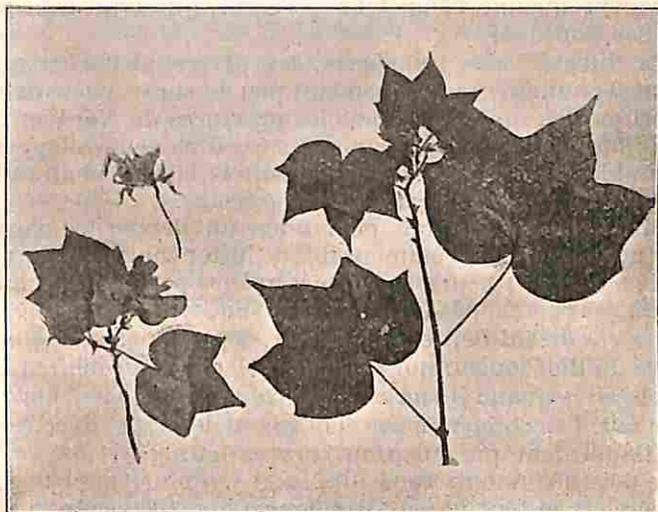
3° Le prix du pétrole est très élevé à cause des droits perçus par la douane.

Peut-être a-t-on eu tort de se décourager après ce premier échec.

A l'heure actuelle, sur le prolongement de la grande voie de communication : Saint-Louis, Kayes, Kita, Bammako, nous employons pour nos transports les voitures Lefèvre trainées par des mulets d'Algérie. Ce moyen est très coûteux, mais à défaut du chemin de fer et de voies fluviales, c'est le seul qui permette de faire voyager les colis volumineux et lourds.

Cette question des transports est capitale pour nous et, tant

qu'elle ne sera pas résolue, nous ne pourrons guère exploiter cette autre Egypte qu'est la vallée du Nil. Or, les deux plus importants produits soudanais, le caoutchouc et le coton, sont justement ceux pour lesquels nous sommes tributaires de l'Amérique et vous savez que ce pays fournit 75 % de la récolte mondiale et est ainsi le maître de ces deux marchés. Les Américains s'en sont si bien rendus compte qu'encouragés par leur prodigieux essor, ils ont rêvé de conquérir commercialement l'Europe et d'en faire un vaste débouché pour leurs produits non plus naturels, mais industriels. Ils visent, en un mot, à l'accaparement des différentes industries et de celle du coton en particulier.



Coton du Soudan.

(Cliché de la Dépêche Coloniale illustrée).

Justement émus par ces tendances nouvelles qui ont amené, l'année dernière, une crise — dont Rouen a fort souffert, — les puissances européennes ont cherché à parer à ce danger. L'Angleterre a ainsi commencé à transformer la vallée du Nil en un immense champ de coton. Or, la vallée du Niger, les colonies côtières, le Dahomey, en particulier, offrent des terrains aussi favorables que ceux de l'Égypte.

En 1903, une association cotonnière s'est fondée à Paris pour déterminer les moyens propres à développer et à améliorer la culture du coton au Soudan français. Les obstacles qu'elle aura à vaincre sont, outre ceux inhérents à la difficulté des communications, les suivantes :

1^o Egrenage. — Le coton non égrené sur place est souvent taché.

2^o Remplacement du coton courte soie, coton indigène, par du coton à longue soie ;

3^o Augmentation de la production par la création de débouchés artificiels, l'indigène ne cultivant que juste ce qui est nécessaire à lui-même et aux siens.

Le général de Trentinian, dont on oublie peut-être un peu le nom en ce moment, avait essayé de vaincre ces difficultés en 1899-1900. Il avait exigé, au titre de l'impôt, la fourniture d'une certaine quantité de coton qui devait être expédié en France et il avait installé des égreneuses à Kayes et à Bamako. Malheureusement, la plupart des administrateurs n'avaient aucune compétence ; l'essai, qui avait échoué, ne fut pas continué.

La difficulté des transports, les divers obstacles que je viens d'énumérer sont cependant peu de chose à côté de celui offert par les sauterelles dans les provinces du Nord surtout. Elles forment, quand on laisse les essaims se développer, de véritables nuages qui obscurcissent le ciel en plein midi et laissent la dévastation après leur passage.

Si les sauterelles sont pour nous un danger, ce n'est pas que nous ignorions comment il faut lutter contre ces insectes, mais nous nous heurtons à une croyance populaire. Les indigènes sont persuadés qu'ils ne peuvent rien contre elles, car celles-ci, disent-ils, sont sous la dépendance des sorciers noirs du Bélédougou qui peuvent à leur gré déchaîner leurs sujets ailés quand ils ne sont pas contents des présents qu'on leur fait. Les sorciers noirs sont très redoutés, et avec raison, car ils forment une puissante corporation.

Je dois néanmoins vous dire qu'il y a plusieurs catégories de sorciers et tous ne sont pas dangereux. Beaucoup, au contraire, sont des êtres inoffensifs sans aucun pouvoir et qui vivent surtout en exploitant la crédulité publique. Tels sont les Kamelalas, fort semblables aux devins normands et qui prédisent l'avenir. Oh ! ils ne se trompent jamais, car ils ont soin d'entourer l'accomplissement de leurs prophéties de tant de conditions extraordinaires qu'elles ne peuvent jamais être absolument remplies, ce qui met leur science à l'abri de tout soupçon.

Je vous étonnerai peut-être beaucoup en vous disant que j'ai retrouvé parmi les vieilles superstitions normandes la majeure partie des croyances soudanaises. Les *djinn*s qui habitent les tourbillons de poussière, ce sont les elfes et les goblins de la Manche, les *comos* qui peuvent, à leur gré, revêtir les formes les plus étranges, se glisser dans le corps d'un animal vivant, ressemblent aux magiciens bas-normands

et les *subahas* qu'on n'aperçoit jamais sans mourir immédiatement, sont bien de la même famille que les apparitions fantastiques, bière, milloraines, dame blanche, etc..., qui peuplent en les poétisant les vieilles ruines et les sites un peu étranges ou un peu sauvages.

Seulement tandis qu'en Normandie elfes, goblins, magiciens, bête havette, milloraines commencent à faire partie du monde légendaire, au Soudan au contraire les sorciers, réunis en une association puissante, exploitent des croyances encore vivaces qu'ils entretiennent d'ailleurs par la crainte. Maîtres incontestés de la science des poisons, héritiers de pratiques cabalistiques et magiques vieilles de plus de mille ans, les sorciers forment une association dont les membres s'ignorent les uns les autres et ils ne sont que les dociles instruments du grand sorcier noir du Beledougou. Ils sont beaucoup plus dangereux pour nous que les confréries religieuses musulmanes, car la plupart d'entre eux sont inconnus de nous.

Lorsque l'on veut déterminer les grandes races soudanaises ainsi que leur histoire, on est fort embarrassé, car on se trouve en présence d'un chaos de noms. D'autre part, l'histoire soudanaise n'est parvenue jusqu'à nous que grâce à quelques manuscrits découverts par M. Félix Dubois et surtout par les légendes fort poétiques, sans doute, mais dans lesquelles il est difficile de démêler la part de la fiction et celle de la vérité. Non seulement il y a eu en Afrique une période de grandes invasions dont le résultat a été l'anéantissement presque total d'une race autochtone, la race banton, mais l'état social des peuples envahisseurs, divisés en castes fermées, l'institution de la captivité qui amenait dans chaque race des mélanges de sang étranger, n'ont pas peu contribué à tout confondre et à rendre difficile toute classification. Il semble que l'Afrique occidentale ait été un immense creuset d'où, grâce à des apports ethniques sans cesse renouvelés, sortaient des races nouvelles.

Les derniers descendants de la race banton se sont réfugiés dans la zone des forêts; il sont les plus classiques des nègres et de plus tous anthropophages.

Tout près de ces derniers, vivant à leur contact, sont les tribus malinkaises qui s'en rapprochent beaucoup.

Bien supérieure à la précédente est la race peuhl ou foubé, race de pasteurs qui fonda jadis en plein Soudan un empire puissant, l'Empire sourhaï. On n'est pas fixé sur leur origine, mais ce que l'on peut remarquer, c'est que son profil se rapproche plus du profil ancien que de celui du nègre. La grosseur de la lèvre inférieure est un signe de beauté chez cette race; elle est le résultat d'un tatouage pratiqué dès l'enfance.

La majorité des Peulhs est musulmane, mais généralement

peu fanatique. Ils croient, comme d'ailleurs toutes les races soudanaises, à la puissance des gri-gri. Une vieille femme, épouse préférée d'un chef, en était couverte. Elle en avait pour toutes sortes de choses, une entre autres pour que son mari continue à l'aimer. Je ne sais si l'amulette était bonne, mais toujours est-il que quand je voulais obtenir quelque chose du chef, c'était toujours par l'intermédiaire de sa femme que nous le demandions.

La race peuhl s'est mélangée à toutes les autres races, noires ou blanches, qu'elle a trouvées installées sur le continent africain : ainsi a été créée la race serère ou oulofe, habitant surtout le Sénégal.

Les Ouolofs sont très intelligents et très adroits, mais d'un orgueil excessif. Grâce au droit de vote accordé à un certain nombre d'entre eux, ils se croient nos égaux et connaissent admirablement bien leurs droits. Lorsque je revins en France, je dus louer pour descendre le fleuve un chaland de commerce commandé par un Ouolof. Un matin, sans que j'eusse été prévenu, notre bateau s'ancre près d'un village et mon homme disparaît. Il ne revint qu'à sept heures du soir et, comme je le menaçais, il me répondit d'un ton très calme : « Tu sais que je suis électeur et tu es à mon bord ». Je fus si interloqué de cette réponse que je ne sus que dire.

Leurs femmes valent mieux qu'eux. Moins orgueilleuses, aussi adroites et beaucoup plus courageuses, elles ont la figure assez fine et intelligente.

Les types purs de cette race n'ont pas la peau très noire, aussi s'appellent-ils souvent des « blancs », désignant les autres Soudanais par l'épithète de « sales noirs ».

Certes, il y a au Soudan français des gens presque blancs, mais ce ne sont pas des Ouolofs, ce sont des Maures et des Touaregs. Les Maures dont il s'agit ici et chez qui on trouve des types de toutes les nuances intermédiaires entre le noir foncé et le blanc, ne sont pas de même race que ceux qui conquirent l'Espagne. Les types soudanais sont métissés assez légèrement de sang arabe, mais très mélangés de sang noir. Ils sont nomades, ont la tête ébouriffée, jamais peignée, et vivent du lait de leurs troupeaux.

Leurs femmes, qui ne sortent pas voilées, seraient jolies sans le henné qui leur couvre le visage et surtout si elles n'avaient pas cet embonpoint exagéré, signe de noblesse et de richesse. Leurs filles sont charmantes, d'une grâce singulière ; elles sont femmes très jeunes.

La captivité existe encore au Soudan français, mais les esclaves soudanais ne sont pas, comme on se le figure, des gens vivant perpétuellement enchaînés, n'ayant aucun droit, soumis à toutes les violences et susceptibles d'être vendus

comme un vil bétail sur des marchés spéciaux. Ce genre de captifs n'existe plus au Soudan. Nous avons — et ce n'est pas pour nous un mince honneur — abattu les derniers chasseurs d'hommes : Samory et Rabah.

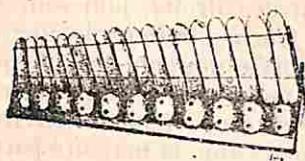
Les esclaves soudanais sont des ouvriers qu'un contrat spécial unit à leur maître. Ils ont des droits, jouissent par exemple chaque semaine d'une journée entière de liberté, parfois même de deux, sont tous logés, nourris, habillés par leurs propriétaires. Ceux qui sont maltraités sont libérés par nous et je dois dire que sur les trois cent cinquante environ auxquels j'ai rendu la liberté, en deux ans, la majeure partie était composée de voleurs et de paresseux qui venaient me demander de les nourrir, « puisque maintenant ils étaient libres, ils ne devaient plus travailler ». D'ailleurs les bons captifs ordinaires finissent par devenir des captifs de case, sorte d'affranchis qui ne sont plus reliés au maître que par un lien purement nominal. En fait, ils jouissent des mêmes droits que les libres et sont souvent plus riches, plus influents que leur maître.

Certains rêveurs, épris de formules dont je ne conteste pas la grandeur, mais qui marchent les yeux perdus dans les étoiles et qui ne veulent point connaître les difficultés d'application, s'étonnent qu'on ne supprime pas d'un trait de plume la captivité. Agir ainsi serait, à mon avis, commettre une grosse faute. Nous léserions des droits acquis, compromettrions l'avenir économique du pays, tout cela pour atteindre un résultat que le temps accomplira tout seul et sans heurts, si nous savons être patients. Je ne suis nullement partisan de l'esclavage, et je tiens sur ce point à bien préciser ma pensée : l'intelligence de l'homme qui subit une servitude s'atrophie, mais il faut se garder des solutions trop radicales qui, sous couleur de philanthropie, amènent des bouleversements complets. Enfin, la question n'est pas seulement de libérer en fait ceux qui sont des « non libres ». Il faut transformer aussi leur mentalité, leur cerveau ; cela ne se fait pas en un jour. Le nombre des captifs va diminuant chaque année par suite des libérations prononcées par nous pour violations de lois et coutumes ou obtenues directement par rachat.

Les captifs ne sont certainement pas aussi méprisés que certaines castes telles que celle des chanteurs ou griots par exemple. Il est vrai que pour ces derniers, le fait s'explique, car la plupart d'entre eux ne sont pas autre chose que des parasites prêts à chanter dans un langage plutôt commun les mérites de ceux qui les payent grassement.

Et, cependant, ces chanteurs ambulants sont les seuls dépositaires des traditions anciennes, des vieilles légendes

d'amour ou de guerre, des épopées soudanaises et c'est grâce à ces bardes africains qu'on pourra plus tard reconstituer l'histoire des pleupades qui ont eu leur heure de grandeur et de prospérité. Certains de ces chanteurs ont joué, d'ailleurs,

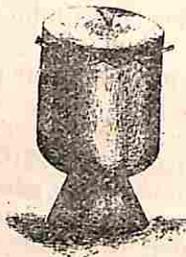


Balafon.

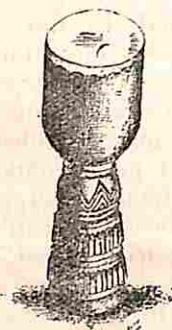


des rôles politiques importants. Beaucoup savent tirer parti de leurs instruments : le balafon, espèce de clavecin, ressemble fort au xylophone en bois qui sert de jouet aux enfants ; un autre ins-

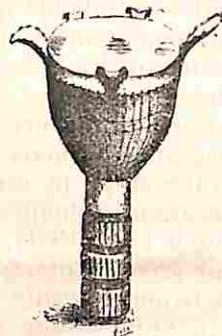
trument très employé et qui revêt beaucoup de formes, est la chora, sorte de guitare, au nombre de cordes variable. Je ne



Tantandingo.

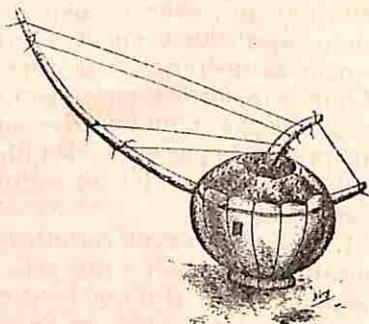


Djimbé.



vous parle pas, bien entendu, des tambourins de toutes dimensions, les véritables artistes ne s'en servent pas. Ils sont surtout employés pour scander les marches ou les danses.

On se figure généralement que la poésie et la musique soudanaises sont dépourvues de toute beauté, c'est une erreur. La musique des peuples habitant les plateaux n'a pas le rythme criard de celle des arabes. Elle est aussi plus variée.



Chora.

Je me rappelle qu'un soir, par une nuit très claire, après une poursuite inutile contre des Maures pillards, nous gagnions péniblement l'étape. Tout à coup, au détour d'un

chemin, nous aperçumes une pâle et faible tache blanche dans le ciel d'un bleu sombre, diamanté d'innombrables étoiles et, bientôt, les sons très doux d'une mélodie indigène parvenaient jusqu'à nous. Quand nous nous fûmes rapprochés, nous vîmes, sous un immense baobab, deux griots qui, bien éclairés par la flamme d'un grand feu, chantaient en s'accompagnant sur leurs choras. Le chant d'abord berceur, doux et musical, s'élevait peu à peu, devenait guttural et sauvage, pour s'achever plaintif et tendre. Il se continuait ainsi, tour à tour, chant de colère ou d'amour.

Voici résumé très imparfaitement ce que les deux hommes chantaient :

« Un riche et puissant fama (on appelle ainsi les rois soudanais) avait une fille qui était si belle qu'on ne pouvait la voir sans en tomber amoureux. Or, la princesse aimait un pauvre guerrier. Obstinement, elle refuse les beaux cavaliers chargés d'or et de bijoux. Rien n'y fait, ni prières, ni menaces.

« Son père, furieux, la chasse du village. La voilà seule, la pauvre petite princesse, errant dans la brousse, à l'aventure et, cependant, malgré ses misères, comme elle conte aux oiseaux les perfections de l'être aimé, elle marche sans s'arrêter jamais.

« De fatigue elle meurt, mais souriante et heureuse quand même, car, en songe, elle a vu les traits de celui qu'elle aimait. »

Les muscles tendus, les yeux brillants, l'indicible expression des visages, tout montre que les deux griots vivent réellement, et pendant quelques instants, les angoisses, les joies de la princesse qu'ils chantent.

Cette légende n'est évidemment pas nouvelle, elle a été balbutiée par tous les peuples et l'histoire que je viens de vous raconter ne ressemble-t-elle pas à celle si poétique de la côte des Deux-Amants. Cette ressemblance ne prouve-t-elle pas une fois de plus notre parenté, éloignée sans doute, mais réelle, avec des races qui, cependant, paraissent si différentes de nous.

Cette parenté n'est pas d'ailleurs seulement prouvée par la concordance de deux chansons d'amour. Collectionneur de légendes et superstitions normandes, j'ai été très étonné de voir que ces dernières étaient, à quelques détails près, celles que j'avais recueillies moi-même au Soudan français. En voulez-vous un exemple ?

• Les noirs, quand ils veulent empêcher les djinns ou génies malfaisants de pénétrer dans leurs caves, sacrifient à l'entrée un poulet noir dont ils répandent le sang sur le sol, vestiges sans doute de sacrifices humains aux génies méchants. Or,

il n'y a pas bien longtemps, M. Adrien de Vesly, qui n'a jamais sans doute entendu parler des superstitions africaines, racontait que cette coutume était encore en usage chez certains paysans des environs de Rouen et chez les Cauchois, seulement c'est contre les goblins qu'il s'agit de se protéger dans la province normande.

Cette constatation n'est pas du tout le résultat d'une idée préconçue; cette analogie saute aux yeux de ceux qui connaissent les légendes et les croyances soudanaises et normandes. Je parle, bien entendu, non des légendes de la côte qui auraient pu y être laissées par vos ancêtres, mais bien de celles recueillies par moi à 1.200 kilomètres à l'intérieur des terres, dans des villages où nul Européen avant moi n'avait pénétré.

Appartenant à des tribus guerrières par excellence, les indigènes préfèrent surtout les chants de combat et de mort. Permettez-moi de vous citer quelques fragments d'un de ces derniers qui retrace les aventures de Samba Galedji, un héros fort populaire dans l'Afrique occidentale.

« Il est parti Samba le valeureux, fils de Galedji, il est
« parti, le front baissé, mais l'œil en feu; le front baissé car
« il fuit son oncle Abou Moussa qui lui a pris tous ses biens,
« ses troupeaux, ses captifs; il est parti l'œil en feu, car il
« emporte sa vengeance et Gala (Dieu) le gardera pour
« l'accomplir.

« La vieille mère qui pleure son époux, ses sœurs, ses
« jeunes frères le suivent d'un pas qui chancelle. A la main,
« Samba tient sa lourde lance au fer qui perce les rochers et
« fait baisser le regard de l'aigle.

« Son griot fidèle, qui sait chanter les héros morts en
« combattant, marche à ses côtés. Sa chora pendue sur l'é-
« paule a des sons plus doux que ceux de l'oiseau des nuits.
« Son captif, qui l'a vu naître, veille sur lui comme sur son
« enfant. Son chien fidèle, dont la dent déchire le chacal,
« le couve d'un œil caressant. »

Je ne crois pas qu'il soit possible de décrire aussi simplement, et en même temps de peindre aussi passionnément, la fuite devant l'usurpateur. Chaque personnage est ici silhouetté en quelques mots. Je ne vous donnerai pas les autres couplets, il y en a 35. Simba fait des prodiges, puis il finit par reprendre ses biens après, bien entendu, s'être vengé, et le chant se termine par une invocation.

« Ange de la mort! viens chercher ta proie et conduis-là
« en lieu sûr. Tsyrafil (le diable) enflera la corne, et vous,
« griots, saisissez vos choras et vos tamtams et chantez.

« Chantez la victoire de Semba qui a reconquis le trône

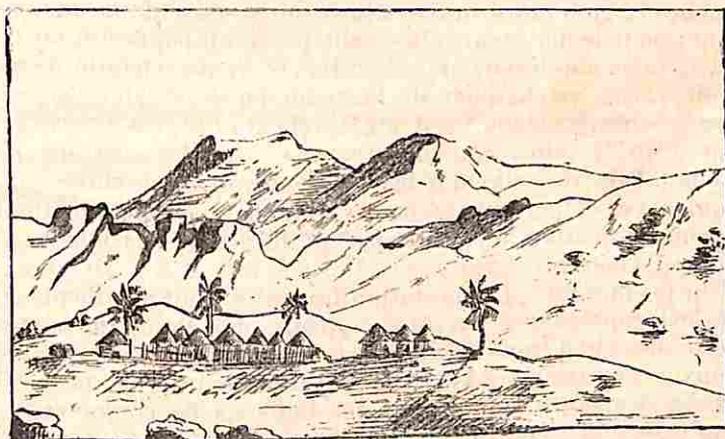
« de ses pères et tué de sa propre main l'odieux Abou Moussa, « le spoliateur de sa famille.

« Chantez la délivrance du Foutah qui gémissait dans l'avilissement.

« Chantez Semba le fama victorieux qui a tué tous ses ennemis et revient le front sillonné de blessures reçues en combattant. ».

De ce qui précède nous concluerons, si vous le voulez bien, qu'il ne faut jamais juger avec mépris les manifestations artistiques d'un peuple si sauvage qu'il nous paraisse. C'est cependant ce que beaucoup de voyageurs ont fait. Ils ont oublié qu'on n'apprécie pas une musique en écoutant les chanteurs des rues. Au Soudan, comme ailleurs, les vrais artistes sont rares, il faut les chercher, gagner leur confiance et avoir beaucoup de patience, car ils se font toujours prier.

Les indigènes ne sont pas seulement friands de chansons, ils aiment beaucoup les contes et les légendes. Chez eux, c'est le lièvre qui, plus malin, tient la place du renard des



Village soudanais.

vieux fabliaux. Comme je l'ai déjà dit — et j'y insiste, car je crois que cette constatation n'a jamais été faite encore — il n'y a pas une légende soudanaise (j'en ai recueilli soixante environ) qui ne se trouve contée en Normandie, en termes différents, voilà tout, par les bonnes vieilles à la tête branlante, le soir, quand la famille est réunie autour du foyer paternel.

♦ Il y a, par exemple, quelque chose que les Soudanais n'ont pas de commun avec vous, Normands, c'est leur amour exagéré de la parole. Tout est pour le noir occasion de réunion, matière à palabre, comme ils disent. Il n'y a pas un

village qui n'ait son salon commun où l'on cause, sa place à palabre. Située en général au centre du groupement de cases, elle est marquée par un dioubalé, arbre curieux, car il lance vers le sol des racines aériennes. Celles-ci se développent, rejoignent la terre et, prenant racine, ou bien forment un nouveau tronc séparé du premier, ou bien se confondent en grossissant avec le tronc primitif pour n'en faire plus qu'un seul.

Vous n'ignorez pas qu'on a souvent reproché aux indigènes d'être sales, de ne jamais se laver. C'est une erreur. La femme indigène surtout fait des ablutions fréquentes, quand elle a de l'eau. Aussitôt que la pluie a laissé dans le marigot quelques flaques d'eau, elle va y laver son linge et s'y baigner elle-même. La maternité — ce qui prouve le courage de ces femmes — ne les gêne nullement pour l'accomplissement de la besogne journalière et, quand on se promène dans les rues d'un village, on croise beaucoup de mères de famille. Je dois vous dire, à ce propos, que les frais de layette ne ruinent jamais les femmes noires. Aussitôt que la mère relève de ses couches (2 ou 3 jours après) elle campe son enfant sur ses reins; pour le maintenir ainsi, elle passe un pagne autour de lui, le noue au-dessus de ses reins et vaque ensuite à ses affaires. Elle va chercher de l'eau au puits ou bien, gravement assise par terre, vend au marché du lait, du beurre ou tout autre produit alimentaire, tels que des feuilles de baobab. Elle va souvent acheter elle-même ces produits aux dioulas, ces colporteurs africains qui, chaque année, mettent en communication le Nord et le Sud de nos possessions centrales d'Afrique.

Sur les marchés, l'importation française tient peu de place, elle est représentée par des couteaux, des fioles de parfumerie, des chaudrons; tout le reste est étranger: l'Angleterre y envoie ses tissus, l'Autriche et l'Italie leurs verroteries si prisées des noirs. La plupart des maisons de commerce — sauf celles du Sénégal qui sont entre les mains des armateurs de Bordeaux — étaient il y a encore deux ans étrangères et il existait jadis une société franco-belge où seuls le directeur et quelques employés étaient français, les capitaux étaient hollandais, les marchandises anglaises.

Les tribus nomades, les Maures ne vendent jamais aux marchés. Leurs caravanes établies sur de grandes places près de villages importants, deviennent bientôt un centre de commerce actif. Les barres de sel, la gomme, les moutons et les bœufs sont échangés contre de la guinée, cette étoffe qui sert de monnaie dans tout le Soudan Nord. Puis, aussitôt qu'arrive la saison des pluies, le nomade remonte vers le « Désert » et disparaît pour six mois.

Je m'en voudrais, Mesdames, Messieurs, de terminer ma causerie sans vous dire quelques mots des tirailleurs indigènes, modestes auxiliaires qui nous ont permis de conquérir, avec une poignée d'hommes, un véritable empire. Grâce à eux, nous avons en deux ans, à la barbe des Anglais étonnés de notre audace, opéré la jonction entre toutes nos colonies côtières : Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey et Congo, malgré des difficultés extrêmes.

Le noir est, sous nos ordres, un admirable soldat. Non-seulement il accomplit jusqu'au bout son devoir, mais il n'abandonne jamais le chef qui a su gagner le chemin de son cœur. Même quand ce dernier tombe mortellement frappé, ses tirailleurs le défendent encore. Ainsi firent les sept soldats de Poumeyrac qui, autour du blanc assassiné, se groupent, brûlent toutes leurs cartouches et tombent jusqu'au dernier après avoir brisé leurs armes sur la tête de leurs ennemis.

Et ce n'est pas un fait isolé ; plus belle encore est l'histoire des tirailleurs de la mission Cazemajou. Je suis sûr qu'après l'avoir entendue votre sympathie sera acquise tout entière à des races capables de tels héroïsmes.

Le 5 mai, le capitaine Cazemajou et l'interprète Olive étaient traitreusement assassinés à Zinder à coups de bâton, le sergent indigène et 3 tirailleurs de l'escorte sur 17 étaient faits prisonniers et mis aux fers. Prévenu à temps, le caporal Koubé Keïta prend le commandement, rallie ses hommes et envoie prévenir le chef du village que si on ne lui rendait pas le corps des blancs ainsi que les quatre prisonniers, il allait mettre le feu à la ville. Or, Zinder, entouré d'un mur en terre, comptait 2 à 3.000 habitants. Koubé Keïta n'avait avec lui que 13 tirailleurs bien pourvus de cartouches et 15 indigènes domestiques et porteurs armés de mauvais fusils. De plus, la ville était à près de 500 kilomètres du dernier poste français, on ne pouvait donc espérer aucun secours.

Dans la nuit du 5 au 6, n'ayant reçu aucune réponse, le caporal envoya six hommes mettre le feu. Immédiatement pour amadouer ces diables noirs, le chef de Zinder rendit les prisonniers, fit des offres de trahison, mais refusa toujours de laisser prendre le corps des blancs.

Durant sept jours les tirailleurs, réduits à 10 hommes valides, résistèrent à toutes les attaques, puis dans la nuit du 15 mars, voyant que les munitions allaient leur manquer, ils se mirent en marche et après deux mois d'une dure retraite, atteignirent Ilo, poste français, ramenant toutes les armes, tous les bagages de la mission.

Sur 18 tirailleurs 6 avaient été tués, 8 étaient blessés, 4 seulement revenaient sains et saufs. Sur les 15 indigènes non-soldats 1 avait été tué, 6 grièvement blessés. Honneur

soit rendu à ces héros modestes qui, pour leur patrie d'adoption, surent faire plus que leur devoir!

Le courage des races soudanaises, le mépris complet qu'elles ont de la mort, sont des raisons pour lesquelles les luttes que les tribus indigènes n'ont cessé de soutenir les unes contre les autres ont transformé en désert des contrées jadis très peuplées. Ces luttes ont plongé dans une anarchie profonde l'Afrique occidentale qui devait alors devenir facilement la proie d'ambitieux sans scrupules. C'est ainsi que trois groupements importants purent se développer rapidement qui furent les Etats d'El Hadj Omar au Nord-Ouest, les Etats malinkés de Samory au Sud, les Etats de Rabah à l'Est.

Samory est la figure la plus curieuse des rois africains. Il fut plus qu'un chef de grandes bandes, un chasseur d'hommes. Il essaya tout d'abord de fonder un Etat véritable sur les bords du Niger, mais obligé de satisfaire constamment les passions de ceux qui le servaient, cet ancien dioula qui jadis s'était offert à remplacer comme captif sa mère emmenée prisonnière à la suite d'une razzia, ne pouvait et ne devait pas connaître la pitié. La vie humaine comptait peu pour lui et on évalue à deux millions d'hommes les existences sacrifiées par Samory.

Rien n'est plus héroïque que la poursuite du vieil almamy par le capitaine, aujourd'hui commandant, Gouraud. Ce dernier, avec 200 hommes commandés par une dizaine de blancs, fit mettre bas les armes à l'armée du fama qui, divisée en cinq bandes, ne comptait pas moins de 20.000 hommes dont 5.000 armés de fusils à tir rapide de provenance anglaise ou allemande et bien pourvus de munitions.

Le lendemain du jour de la prise de notre vieil ennemi, on brûla toute la journée les armes rendues par ses sofas.

Samory était indigne d'exciter la pitié : plus d'une fois, il avait attiré les nôtres dans un guet-apens et, la veille de sa capture, voulant par un meurtre relever son prestige affaibli, il écrivait au capitaine Ristori :

« C'est à Gala qu'appartient le commandement ! Salut et bénédiction ! Tant que le zéphir soufflera que mille faveurs et générosités, tout cela aussi doux que le miel et le sucre, aussi odorant que le musc et l'ambre, soient répandus en particulier et en général de la part de l'almamy sur celui qui remplit de belles fonctions le commandement du pays ».

Un supplice pire que la mort était réservé au vieux chef africain. Il fut exilé et déporté au Congo où il ne tarda pas à s'éteindre.

Permettez-moi, avant de terminer, de rendre ici un modeste et respectueux hommage au général de Trentinian, mon ancien chef, dernier gouverneur militaire du Soudan fran-

çais. Le premier, le général, alors colonel, fit succéder à la période troublée, celle de la mise en œuvre. Il comprit que dans un pays dévasté, appauvri, où l'indigène avait d'ailleurs peu de besoins, l'Etat devait se charger lui-même de créer un courant de production intense, en assurant, grâce à l'impôt, l'écoulement de la surproduction. Le premier il tenta de démontrer à nos commerçants, encore timides, quels bénéfices pouvait donner l'exploitation des ressources soudanaises. Des bœufs amenés du centre de l'Afrique furent débarqués à Marseille ; du coton récolté sur les bords du Niger fut expédié au Havre.

Un grand négociant caoutchoutier, M. Amet, vint étudier en mission spéciale les ressources que pouvaient donner les lianes soudanaises tandis qu'un jeune homme, ardent et courageux, parcourait en tous sens le Soudan pour déterminer les moyens d'augmenter les transactions entre les différentes contrées. Partout l'immensité du pays, la difficulté des communications firent échouer les premiers essais entrepris. Etait-ce une raison pour se décourager ?

M. Roume, gouverneur général actuel de l'Afrique occidentale l'a si bien compris que les expériences ont été recommencées et qu'elles paraissent, cette fois, devoir amener des résultats pratiques.

De l'histoire de la formation de cette France lointaine, qu'il me soit permis de tirer un enseignement : le Soudan français a été conquis très rapidement par une poignée d'hommes aussi courageux qu'habiles.

L'énergie française a ainsi prouvé qu'elle n'était pas morte et qu'ils se trompent étrangement nos ennemis quand ils disent bien haut que pour nous les temps sont révolus, qu'il faut nous résigner bon gré malgré à n'être plus qu'un peuple en décadence.

Si la France n'est plus la seule arbitre du monde, est-ce une raison pour que nous baissions la tête ? Fils des vaincus de 1870 qui eux avaient péché par un excès de confiance, nous nous méfions trop de nous-mêmes.

Je suis persuadé — et ce sera si vous le voulez bien ma conclusion — que, quelles que soient les épreuves à subir, surtout si nous savons être un peu moins des rêveurs et un peu plus des hommes d'action, beaucoup de jours glorieux viendront encore pour notre patrie.

Remerciements au conférencier

M. le colonel Piette, en quelques paroles émues et fort bien tournées, rend alors hommage au courage et à l'habileté

qu'a déployés M. le lieutenant Lanrezac au cours des missions difficiles dont il fut chargé au Soudan. Il se fait l'interprète de tous pour le féliciter de sa très belle conférence et pour le remercier des renseignements si intéressants qu'il a rapportés de son séjour en Afrique.

Les Colons Normands en Tunisie

On admet en général que ce sont les régions les plus pauvres de la France qui fournissent les plus forts contingents à l'émigration et à la colonisation. On cite volontiers l'exemple des Barcelonnètes qui vont chercher fortune au Mexique et des Basques qui se rendent en grand nombre dans la République Argentine. C'est dans la Savoie et dans le Massif Central que se porte surtout l'effort de propagande des colonies qui, comme l'Algérie, cherchent à développer un mouvement d'émigration en leur faveur. Il semble à beaucoup de personnes que les colons venant de régions peu fertiles seront des travailleurs particulièrement courageux et durs à la fatigue et qu'ils seront placés dans de bonnes conditions de succès puisqu'ils trouveront un sol plus productif que celui qu'ils auront quitté. On aurait tort, à notre avis, de conclure que les contrées prospères ne peuvent pas fournir de colons, car si le cultivateur y est moins âpre au travail, il est souvent plus instruit, plus débrouillard; il apportera des méthodes de culture plus perfectionnées et il sera le plus souvent un excellent colon.

La Normandie, en particulier, est renommée par sa richesse et ses gras pâturages, le climat y est doux, la vie facile, les fermes nombreuses et bien tenues, il semble que ses habitants devraient s'y plaire et ne point songer à s'en éloigner. Mais les Normands ont conservé de leurs ancêtres scandinaves un certain besoin de mouvement, un certain désir d'aventures. Il ne faut pas oublier qu'ils ont fourni le plus grand nombre des pionniers du Canada et que les premiers établissements français de la Côte occidentale d'Afrique furent créés par des navigateurs rouennais et dieppois.

Lorsque la France reprit, il y a trente ans, ses anciennes traditions coloniales, les Normands furent parmi les premiers à se porter vers notre domaine d'outre-mer soit comme soldats, soit comme cultivateurs, soit comme employés de commerce. Mais c'est surtout depuis quelques années — et l'honneur en revient pour une large part à l'active propagande poursuivie par notre Société la « France Colonisatrice »,